



L'ORÉE DU VERGER

LIVRET D'ACCUEIL

EHPAD « L'Orée du Verger » 6,Chemin des Buis 86410 VERRIERES

☎ 05.49.42.88.76

✉ contact@ehpad-verrieres.fr

BIENVENUE ...

L'Orée du Verger est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), agréé Aide Sociale, ouvert depuis octobre 2000.

C'est une structure publique communale gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Verrières.

Mme RENAULT, Directrice, et son équipe accueillent en permanence 46 personnes dans un cadre chaleureux et une ambiance familiale.



POUR VOTRE CONFORT

46 chambres individuelles

Équipées d'une salle d'eau (lavabo, douche, wc), et meublées d'un lit à commande électrique, une table, une chaise, un placard mural avec une partie penderie.

Il est possible de personnaliser votre chambre avec des cadres, objets, meubles peu encombrants...

Vous pouvez équiper votre chambre d'une TV individuelle. Toutes les chambres sont pourvues d'une prise téléphone. Pour le branchement, se renseigner auprès de l'accueil.

LES REPAS

Ils sont préparés sur place avec des produits frais et variés par une équipe de cuisiniers qualifiés.

Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 7h30

Le déjeuner et le dîner sont pris au restaurant à 12h00 et à 18h30

Des repas à thème sont régulièrement proposés

Une collation est servie vers 15h30 l'après-midi

Les familles et les amis peuvent prendre leur repas sur réservation (minimum 1 semaine à l'avance) pour 12.50 euros du lundi au samedi et 15 euros les dimanche et les jours fériés.

LES ACTIVITÉS D'ANIMATION

L'Animation est une priorité à « L'Orée du Verger ». Elle est portée par une animatrice 5 jours sur 7 avec l'aide de l'association « L'Amicale des Résidents » qui met à sa disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Les activités ont lieu du lundi au vendredi :

Atelier mémoire, revue de presse, jeux de société, cinéma, loto, jardinage, échanges intergénérationnels...

Activités physiques adaptées par un professionnel extérieur

Des sorties à l'extérieur et des spectacles sont régulièrement organisés.



AUTRES SERVICES

ENTRETIEN DU LINGE :

L'entretien du linge personnel des résidents est pris en charge au sein de la résidence sans supplément. Le linge doit être impérativement marqué par les familles.

COURRIER :

Une boîte aux lettres individuelle est attribuée à chaque résident dans notre hall d'accueil pour recevoir son courrier et journal.

COIFFURE :

La coiffeuse de Verrières intervient tous les jeudis après-midi. Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil. Les résidents peuvent également faire appel à une autre coiffeuse de leur choix. Un salon de coiffure équipé est mis à leur disposition.

PEDICURE :

Un professionnel intervient une fois par mois . Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil.

KINE :

Un kinésithérapeute intervient 5j/7 dans l'établissement en fonction des besoins des résidents.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

ADMINISTRATION

1 directrice

1 adjointe administrative

ANIMATION: 1 animatrice

SERVICE MÉDICAL ET DE SOINS

1 médecin coordonnateur

1 psychologue

3 infirmières et 1 infirmière coordonnatrice

10 aides-soignantes et AMP

8 auxiliaires de vie

1 ergothérapeute

ENTRETIEN : 4 agents

RESTAURATION: 2 agents de service

2 cuisiniers

Une équipe de professionnels est au service du résident 24h/24 et 7j/7.

Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

L'EHPAD est géré par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de Verrières. Son Conseil d'administration est composé de 9 membres et présidé par le Maire.

Conseil de la Vie Sociale :

Il est composé de représentants des familles, du personnel et des résidents. Il a pour rôle de donner son avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le prix de journée hébergement est fixé par le Président du Conseil Départemental de la Vienne sur proposition de l'établissement. Il comprend l'entretien de la chambre, les repas, l'entretien du linge, l'animation.

Il est fixé au 01/03/2026 à 62.90 € + 5.83 € de ticket modérateur dépendance, soit un total à la charge du résident de 68.73 €.

Le coût lié à la dépendance pour les GIR 1 à 4 est pris en charge par le Conseil Départemental (APA).

Le coût des soins est pris en charge par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Autres aides financières éventuelles: Aide sociale, AL ou APL

MODALITÉS D'ADMISSION

L'établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans *ou –de 60 ans sur dérogation du Président du Département*

Vous devez déposer un dossier de pré-inscription comprenant une partie administrative à remplir par vos soins et une partie médicale à faire remplir par le médecin traitant.

Le dossier peut être demandé auprès de l'accueil de l'Ehpad ou par mail à contact@ehpad-verrieres.fr

Vous pouvez également effectuer votre demande en ligne sur le site Viatrajectoire.fr

Suite au dépôt, il est important d'informer l'Ehpad des changements de situation de l'intéressé ou de l'admission dans un autre établissement.

Une visite préalable de l'établissement vous sera systématiquement proposée.

COORDONNÉES UTILES ...

 Pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches concernant la prise en charge du vieillissement

Vienne Autonomie Conseils

Maison Départementale de la Solidarité

2 avenue Jean Moulin 86500 MONTMORILLON

 05.49.91.11.03

Dispositif d'Appui à la Coordination

 0 809 109 109 www.dac-86.fr

Centre de Ressources Territorial CRT du Colibri

Dispositif dédié à l'accompagnement des personnes âgées à domicile

 05.49.43.84.08 courriel : contact@crtducolibri.fr

 Pour la promotion de la bientraitance

ALMA (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le we de 9h à 13h et 14h à 19h)

 39-77

 Pour tout renseignement concernant l'APA et l'aide sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la Vienne

Direction Générale Adjointe des Solidarités

39. rue de Beaulieu 86034 POITIERS

 05.49.45.90.45 www.lavienne86.fr

 Pour tout renseignement concernant les soins en EHPAD

ARS Nouvelle Aquitaine - Délégation de la Vienne

4 rue Micheline Ostermeyer BP 20570 86021 POITIERS Cedex

 05.49.42.30.50 www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

 Pour tout renseignement concernant l'Allocation logement

CAF de la Vienne

 0 820 25 86 10 www.caf.fr